

## Accessibilité de nos formations aux publics en situation de handicap

### Formations réalisées au sein des locaux CONTY:

Lors de l'identification des besoins du client, nous l'interrogeons pour savoir s'il a des besoins spécifiques en termes d'accessibilité de la formation liés à une situation de handicap. Lorsque le client est une entreprise ou une collectivité, nous envoyons un questionnaire destiné à être rempli par chaque stagiaire, lui permettant d'exprimer ses besoins au niveau de l'accessibilité.

Si des besoins sont exprimés, nous vérifions auprès de notre interlocuteur si les locaux, le matériel et les moyens pédagogiques dont dispose CONTY permettent de répondre aux besoins.

Si les ressources que CONTY peut mettre à disposition ne permettent de répondre pas aux besoins de l'apprenant en termes d'accessibilité, la référente handicap Conty, Véronique Gaumet, contacte notre interlocuteur au sein de la ressource handicap Formation de l'Agefiph

Il nous accompagne dans notre démarche pour rendre notre formation accessible ou en cas d'impossibilité pour orienter l'apprenant vers un autre dispositif de formation.